

Malgré les citronades émerveillées des journalistes, la cote de confiance de Macron est au plus bas

écrit par Laveritetriomphera | 19 mai 2017

Les Français sont peut-être des veaux, mais il ne faut pas les prendre trop longtemps pour des cons. En début de mandat la cote de confiance de Macron est au plus bas.

ÉLECTION – Selon plusieurs études d'opinion, la confiance accordée à Emmanuel Macron et Edouard Philippe est exceptionnellement basse pour un début de mandat. De quoi affirmer que le traditionnel « état de grâce » ne lui bénéficiera pas. En regardant les archives des cotes de popularité et de confiance, on trouve un seul Président sous les 50% après son investiture, Valéry Giscard d'Estaing, mais surtout une constante : l'état de grâce est de plus en plus court...

19 mai 11:21Matthieu Jublin

Tous les commentateurs ou presque s'accordent là dessus : Emmanuel Macron et son Premier ministre Edouard Philippe ne bénéficient pas d'un « état de grâce ». Cet état de grâce, c'est la période en début de mandat pendant laquelle l'exécutif affiche de bons scores de popularité dans les sondages et se trouve ainsi légitimé dans son action.

Dans l'histoire de la cinquième République, presque tous les débuts de mandats ont été marqués par cet état de grâce. Sauf que le tandem Macron-Philippe n'y a pas droit. Un sondage Elabe pour *Les Echos* et Radio classique indiquait ce jeudi qu'Emmanuel Macron affiche une cote de confiance de 45% (46% des sondés ne lui font pas confiance, et 9% sont sans opinion). Un niveau nettement moins élevé que celui atteint par ses prédécesseurs au lendemain de leur investiture. Edouard Philippe, tout juste nommé, bénéficie pour sa part d'une cote de confiance de seulement 36%. Quant à la composition du gouvernement, elle reçoit 43 % d'approbation pour 23 % de mécontents, et 34% qui ne se prononcent pas, selon un sondage OpinionWay pour Tilder-LCI publié jeudi.

LIRE AUSSI

[Sondage exclusif : accueil tiède pour le gouvernement d'Edouard Philippe, avec 43 %](#)

[d'opinions favorablesLe gouvernement Philippe composé en grande partie d'inconnus pour les Français](#)

Un duo exécutif sous les 50%, ça ne s'est vu qu'une fois dans l'histoire de la Cinquième. Et la situation était assez semblable à celle d'aujourd'hui : il s'agit de Valéry Giscard d'Estaing, président centriste élu en 1974, et de son Premier ministre de droite... Jacques Chirac. Selon le baromètre IFOP de l'époque, « VGE » bénéficiait en début de mandat d'une cote de popularité de 44%, et son chef de gouvernement de 34%.

Ironie du sort, Valéry Giscard d'Estaing, avant Emmanuel Macron, « est le premier à avoir introduit ce mythe des 100 jours et l'idée qu'il fallait aller vite, sur le modèle américain de Roosevelt et Kennedy. Il estimait que le temps de l'audace était court et nécessitait une urgence avant que les conservatismes n'empêchent l'action », analyse dans [Les Échos](#) Vincent Martigny, professeur de science politique à l'École polytechnique et auteur du livre « Dire la France. Culture(s) et identités nationales (1981-1995) ».

En 2002, Jacques Chirac affiche un taux de confiance de 53% après sa victoire contre Jean-Marie Le Pen

De nombreux analystes avaient prévu l'absence d'état de grâce d'Emmanuel Macron à cause de son score relativement faible face à Marine Le Pen au deuxième tour. Preuve que son projet n'aurait pas su suffisamment mobiliser, le [taux d'abstention record : 25,44%](#) (plus de 12 millions de personnes). Sans oublier le taux de votes blancs de 8,51 % et celui des votes nuls : 2,96%.

Si on se réfère à l'élection de 2002, qui avait vu Jacques Chirac battre Jean-Marie Le Pen avec plus de 82% des voix et environ 20% d'abstention, le taux de confiance du président au début de son deuxième mandat était de 53%, soit 9 points de plus qu'Emmanuel Macron.

Un état de grâce de plus en plus court

Le taux de confiance en début de mandat est mesuré depuis plus de 50 ans par l'Ifop, et c'est Charles De Gaulle qui détient le record, avec 67% de confiance en 1959. Il est suivi par Nicolas Sarkozy (65% en 2007), François Hollande (61% en 2012), Jacques Chirac (59% en 1995), François Mitterrand et Georges Pompidou (54% en 1981 et 1969) et « VGE » (44% en 1974). Emmanuel Macron fermera donc La Marche.

Autre institut de sondage, autre leçon : [les cotes de popularité mesurées par TNS Sofres depuis 1978](#). Ce qu'on y apprend, c'est que l'état de grâce est de plus en plus court au fil de l'histoire. Illustration : pendant le mandat de « VGE », la courbe d'impopolarité passe au dessus de la courbe de popularité en janvier 1981, en fin de mandat, alors que chez Mitterrand, les deux courbes se croisent en mai 1983, moins de 2 ans après son élection. Elles se croiseront dès octobre 1995 pour Jacques Chirac, dès décembre 2007 pour Nicolas Sarkozy, et dès septembre 2012 pour François Hollande, soit un « état de grâce » de quelques mois seulement.

Au moins, Emmanuel Macron avait prévu le coup. La veille de son élection, il prévenait déjà qu'il n'y aurait « pas d'état de grâce » et qu'à « la minute d'après, rien ne sera acquis ». Les chiffres lui donnent raison.

<http://www.lci.fr/elections/cote-de-confiance-de-macron-au-plus-bas-pour-un-debut-de-mandat-hollande-sarkozy-chirac-comment-l-etat-de-grace-des-presidents-s-est-reduit-a-peau-de-chagrin-dans-les-sondages-2052520.html>

Note de Christine Tasin

Contrairement à Laveritetriomphera les chiffres évoqués ne me réjouissent pas...

Sachant que seulement 7 % des électeurs français ont voté pour le programme de Macron, qu'il y ait 45% des Français pour lui faire confiance est et incompréhensible et abominable.

Nos compatriotes sont-ils si crétins qu'il suffit de suivre à la télé des commentaires énamourés des journalistes sur Brigitte et Emmanuel pour qu'ils oublient qui sont les ministres et leurs basses oeuvres ?

Seule consolation, Hollande a commencé à 62%, 5 ans après il était tombé à 4%. Macron pourrait bien battre ce dernier chiffre. Mais il s'en fiche. Il est en train de supprimer la France de la liste des Etats-nation et de contraindre les Français à se convertir à l'islam ou à avoir le statut de dhimmi dans leur propre pays. Et s'il réussit son coup, il n'y aura plus d'élection patriote, voire plus d'élections du tout.

